

Association Actusalariés

Une année se termine et une nouvelle commence...

S'il est une tradition séculaire, c'est bien celle des vœux, ceux que nous pouvons former pour nos proches à l'aube d'une nouvelle année.

2020 aura été marquée par la crise sanitaire, toutefois aussi délicate fût-elle, la mobilisation de tous et le sens des responsabilités de chacun aura permis de passer ces moments délicats et d'avancer sur un certain nombre de points comme la formalisation des projets d'établissements et services, la relocalisation du SAVS en ville, l'ouverture de la RHAJ, la fin de la construction de la Résidence des Pechs et son déménagement, le projet de SAMSAH ou encore le démarrage des travaux de modernisation du bâtiment restauration à l'ESAT... Pour ne citer que les projets les plus conséquents...

2021, la pandémie est toujours là et nous devons redoubler de prudence dans l'intérêt de tous. Prudence certes, mais comme en 2020, nous nous devons de continuer à entreprendre pour mener à bien nos projets. Les besoins évoluent et nous devons continuer nos adaptations dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons. Le projet de SAMSAH souvent évoqué va prendre forme en ce début d'année et ouvrir pour compléter l'offre de service du SAVS. Depuis la fin de l'année, le département et l'ARS nous ont autorisés à adapter et renforcer momentanément l'encadrement des personnes orientées en FAM et accueillies à la Résidence des Pechs (dans l'attente que des places en FAM se libèrent) ; nous nous devons de tout faire pour mettre en œuvre ce dispositif d'accompagnement transitoire.

Ainsi, tout en nous adaptant à la situation sanitaire, en 2021, nous devons continuer : qu'il s'agisse de la certification HANDÉO, de la certification de l'organisme de formation, de la montée en charge de la RHAJ, des travaux de modernisation de l'ESAT, ou encore le déploiement du logiciel de gestion des parcours, etc... Comme pour toutes les actions prévues au CPOM, nous devons rester mobilisés...

Janvier 2021, c'est aussi au plan social, l'entrée en application d'un avenant à l'accord d'entreprise négocié en 2020 avec vos représentants syndicaux afin de mieux concilier la vie professionnelle et la responsabilité familiale. Je vous invite à découvrir les grandes lignes dans cette lettre d'infos et je vous renvoie au tableau d'affichage pour plus d'exhaustivité...

En 2021 les projets ne vont pas manquer et c'est ensemble que nous pouvons les concrétiser...

Bonne année à tous,

EJ



Projet associatif 2020/2024

Le 24 septembre dernier, à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire, les adhérents ont validé le projet associatif 2020/2024 qui en lien avec les orientations du CPOM 2020/2024, donne les orientations de l'Association pour les 5 prochaines années.

... Retrouvez les articles parus dans la presse...

ESSOR SARLADAIS - Editions des 02/10/2020—
30/10/2020—13/11/2020—04/12/2020

SUD-OUEST - Editions des 05/10/2020—
28/10/2020—30/10/2020—04/12/2020

Ouverture du SAMSAH

Dans le cadre de la négociation du CPOM 2020/2024, notre proposition de création d'un SAMSAH afin de maintenir les personnes dans leur lieu de vie et éviter les ruptures de parcours a été acceptée par décision de l'ARS et Conseil Départemental le 30 septembre dernier.

La visite de conformité s'est déroulée le 15 décembre, et nous avons reçu un avis favorable pour l'ouverture du service à compter du 01/01/2021.

Félicitations !

Après un accompagnement en milieu du travail ordinaire réalisé par l'équipe de l'ESAT, suite à une mise à disposition réussie et à un suivi par l'Emploi Accompagné, nous avons le plaisir de voir partir Bruno D. qui prend son envol dans le cadre d'un CDI à partir du 04/01/2021 au sein de la pisciculture des Eaux de l'Inval à Borrezèze.



Belle continuation à lui !

Projets d'établissement et services 2020/2024

Les membres du Conseil d'Administration, réunis en séance le 9 décembre 2020, ont validé à l'unanimité les projets d'établissement et de services présentés par les Directeurs. Les axes opérationnels de l'Association y sont déclinés pour les 5 prochaines années.

Concrètement, la ligne directrice :

- ◆ **Pôle Enfance - SESSAD** : Développement de l'offre de service au profit des enfants provenant de l'IME, de l'ITEP et de l'IMPRO.
- ◆ **Pôle Enfance - ITEP** : Evolution en DITEP pour une plus grande adéquation de l'offre de service.
- ◆ **Pôle Enfance - IME** : Vers une spécialisation reconnue pour l'accompagnement des enfants TSA.
- ◆ **IMPro** : Accompagner le virage inclusif (habitat inclusif, SESSAD-Pro 16-25 ans, formation professionnelle)
- ◆ **Pôle hébergement : EANM Résidence des Pechs et Résidence de l'ETOILE** : Recherche de solutions partenariales pour les personnes ne relevant plus de l'agrément.
- ◆ **Pôle professionnel** : Construction de ce pôle autour de l'ESAT, de l'Entreprise Adaptée PNS et du service de l'emploi accompagné pour un développement des parcours professionnels dans une visée inclusive...
- ◆ **SAVS - SAMSAH** : Développement du réseau partenarial sur le territoire et coordination des parcours de soin..
- ◆ **Direction Générale** : Définition d'un projet stratégique pour la mise en œuvre du projet associatif.

Les végétaux ont été plantés à la **Résidence des Pechs** par l'équipe espaces verts de PNSEA et des jeunes de l'IMPRO Jean Leclair !



ESAT Les Ateliers de Lavergne - Point sur les travaux de rénovation -

Les travaux d'extension de la **cuisine** avancent. Durant les travaux, la cuisine et le réfectoire de l'ancien Foyer de vie de Prats-de-Carlux sont remis en service pour l'ensemble des personnes qui se restaurent sur place. Il ne faut pas moins de trois services pour assurer le déjeuner !

La 2^{ème} tranche relative aux travaux d'extension des ateliers **blanchisserie et couture** a démarré en ce début d'année. Nous partagerons l'évolution des travaux dans nos prochaines éditions.



Un **COPIL Covid** composé de tous les cadres et de l'infirmière référente Covid fait un point de situation une fois par semaine.

De plus une cellule de veille sanitaire composée de deux directeurs, du médecin généraliste des établissements et de l'ensemble des infirmières et aide soignante se réunit régulièrement pour adapter les protocoles et superviser au niveau associatif la gestion de la pandémie.

Par mail en date du 08/12/2020, nous avons informé de la possibilité de vous faire tester à l'aide de tests rapides dits antigéniques.

La démarche est simple : rapprochez-vous de vos chefs de service qui prendront contact avec les infirmières et la cellule de veille sanitaire de l'association.

Nous vous précisons que la possibilité de se faire tester au volontariat se poursuivra au-delà de la campagne flash initiée par l'ARS, et nous vous invitons à vous faire tester à vos retours de congés et tant que durera la crise sanitaire.

Il y va de la santé de tous et de chacun,

Protégez-vous, protégeons-nous, testons-nous !

ADRESSAGE

Le plan d'adressage, obligatoire pour les communes de plus de 2000 habitants se poursuit. Nous vous informons des modifications d'adresse pour : l'IMPro Jean Leclair (4 rue Montaigne, Sarlat) ● la Résidence de l'Etoile (281 rue Guy Pierre Delluc, Sarlat) ● L'ESAT les Ateliers de Lavergne (2683, route des Oiers, Prats-de-Carlux).



AVENANT À L'ACCORD RELATIF À LA DURÉE, À L'AMÉNAGEMENT ET À L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Afin de mieux concilier la vie professionnelle avec la vie familiale, l'avenant à l'accord d'entreprise prévoit d'offrir la possibilité aux salariés travaillant sur des services ouverts en continu (les foyers) de pouvoir bénéficier, non pas d'un dimanche de repos par quinzaine (cf. CCNT) et les autres repos hebdomadaires en semaine, mais de Un samedi et dimanche consécutifs par quinzaine, les autres RH étant lissés sur deux semaines (14 jours) et non sur une semaine comme dans la CCNT.

Outre cette disposition qui correspond à une forte demande des salariés, ce projet d'accord prévoit également :

- ◆ De passer de jours ouvrables en jours ouvrés à partir de 2022 avec une modification de la période d'acquisition des congés (du 1^{er}/01 au 31/12) et non du 1^{er}/06 au 30/05 de l'année suivante comme actuellement. Cette modification entraînant de nombreux calculs de conversion et de RE-paramétrage des logiciels de paye et de gestion des plannings entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022.
- ◆ Forfait jours pour les cadres de CL 1 et 2 : Le nouvel accord ouvre la possibilité à l'ensemble des cadres de CL 1 et 2 (directeur, directeur adjoint et chef de service) de travailler sous le régime du forfait jours et créer un nouveau forfait à 202 jours pour les cadres bénéficiant des jours trimestriels. Il est rappelé que le passage au forfait reste une possibilité soumise à l'acceptation explicite du salarié concrétisée par la signature d'une convention précisant les modalités de fonctionnement du régime en forfait jours. En l'absence de travail au forfait, la règle générale du fonctionnement des plannings continue de s'appliquer ...
- ◆ Création d'un nouveau régime d'astreinte : cet accord prévoit la création d'une astreinte liée aux soins animaliers et à la surveillance des biens (effraction, incendie etc...). Cette astreinte qui n'existe pas dans la convention collective sera rémunérée sur des bases spécifiques.

A la demande de l'association, ce projet d'accord prévoit également la possibilité que le directeur général et le directeur général adjoint (au cas où ce poste soit créé un jour) puissent être rattachés au régime des cadres dirigeants.

Pour plus de détails, reportez-vous à l'avenant affiché
au sein de votre établissement ou bien rapprochez-vous
de vos élus ou de l'encadrement.

Recrutements :

- ◇ Roxanne M., Technicienne qualifiée couture-blanchisserie à l'ESAT, à compter du 01/08/2020
- ◇ Sandrine M., Infirmière à l'IME à compter du 01/10/2020
- ◇ Magali V., Agent de Service Intérieur à la Résidence de l'Etoile, à compter du 07/10/2020
- ◇ Karine C., Secrétaire à l'ESAT, à compter du 13/10/2020
- ◇ Aurélien C., Chef de Service Educatif au SAVS-SAMSAH, à compter du 01/01/2021
- ◇ Céline H., Aide Médico-Psychologie à la Résidence de l'ETOILE, à compter du 01/02/2021
- ◇ Linda D., Cheffe de Service Educatif à l'EANM des Pechs, à compter du 01/02/2021
- ◇ Marie T., Directrice Adjointe à l'ESAT, à compter du 01/04/2021

Mutation :

- ◇ Philippe G., Educateur Spécialisée de l'IMPro Jean Leclaire vers la Résidence de l'Etoile au 01/01/2021

Retraites :

- ◇ Dominique B., Cheffe de service au SAVS (01/01/2021)
- ◇ Eric M., Directeur Adjoint au Pôle Enfance (01/01/2021)
- ◇ Paul Y., Moniteur éducateur à la Résidence de l'Etoile (01/01/2021)

Départ :

- ◇ Christophe L., Psychologue du travail à l'IMPro (01/12/2020)

Info ESAT :

A compter du 01/01/2021, Candice P., occupe des fonctions de coordonnatrice des missions médico-social de l'ESAT.

RECRUTEMENTS EN COURS :

DIRECTION GÉNÉRALE : Poste de
Chargé(e) de Mission ● ESAT :
Poste d'Agent de Service Intérieur ●
ESAT : Poste de Référent(e) de
parcours ● ESAT : Poste de
Technicien(ne) en ferronnerie

Message de Monsieur le Président et Mesdames & Messieurs les Membres du Conseil d'Administration :

En raison de la crise sanitaire et afin de respecter la santé de tous,
nous regrettons de ne pouvoir maintenir la cérémonie des vœux.
Nous vous présentons nos meilleurs vœux et vous remercions sincèrement
et chaleureusement pour votre investissement durant cette année
particulière et vous souhaitons un plein épanouissement professionnel.